

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER À CHAQUE ÉTAPE DU SUIVI DU CONTRAT

Début du contrat

Éléments à considérer :

- Tenue d'une rencontre de démarrage adaptée selon la nature et la complexité du contrat.

Thèmes pouvant être abordés durant la rencontre de démarrage :

- Dates de début et de fin du contrat et échéancier;
- Exigences du contrat;
- Rôles et responsabilités des parties et leurs attentes;
- Moyens de communication (courriel et téléphone);
- Risques potentiels et mesures d'atténuation;
- Mesures de suivi du contrat;
- Processus d'appréciation de la performance du fournisseur et de son personnel.



En cours de mandat

Éléments à considérer :

- Tenue de rencontres de suivi si prévues;
- Échanges ponctuels selon les besoins;
- Résolution rapide de problèmes;
- Respect des moyens de communication établis;
- Appréciation de la prestation du cocontractant ou de son personnel.

Thèmes pouvant être abordés en rencontres de suivi :

- Avancement du contrat;
- Respect des attentes des parties;
- Gestion des risques évoqués lors de la rencontre de démarrage;
- Problèmes rencontrés dans l'exécution du contrat;
- Solutions à mettre en place;
- Modifications accessoires au contrat et différends à régler;
- Ajustements quant aux rôles et aux responsabilités des parties;
- Appréciation de la prestation du cocontractant ou d'un membre de son personnel.



Clôture du contrat

Éléments à considérer :

- Appréciation de la prestation globale du cocontractant ou de son personnel;
- Tenue d'une rencontre de clôture;
- Réflexion à l'interne pour cibler les éléments à améliorer.

Thèmes pouvant être abordés durant la rencontre de clôture :

- Atteinte des attentes des parties sur la réalisation du contrat;
- Problèmes rencontrés en cours d'exécution et solutions retenues;
- Appréciation globale de la performance du cocontractant ou d'un membre de son personnel.